Swiss Confederation

32^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Mise à jour par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme

Genève, le 13 juin 2016

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire pour son intervention substantielle.

Monsieur le Haut-Commissaire,

La société civile, dont le rôle intrinsèque consiste à observer l'action d'un gouvernement, à lui demander des comptes et à se montrer critique à son égard, joue un rôle indispensable dans le respect des droits de l'homme. La Suisse partage ainsi votre inquiétude quant à la réduction de l'espace qui lui est dévolu et aux cas d'entraves, de violence ou de représailles à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme.

La Suisse s'inquiète des restrictions toujours plus grandes imposées **en Russie** au droit à la réunion pacifique et à la liberté d'expression ainsi que de l'imposition de peines excessives à l'encontre de personne qui font usage de ces droits. Elle appelle la Russie à respecter ses obligations internationales et à se conformer aux arrêts des juridictions internationales. La Suisse est également préoccupée par les arrestations et les jugements arbitraires des

représentants de la société civile et des partis politiques au Bahreïn. Elle demande aux

autorités de respecter le droit à la liberté d'expression et le droit à un procès équitable.

Au Cambodge, la Suisse s'inquiète de l'adoption récente de lois restreignant les droits à la

liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique ou des harcèlements et

arrestations arbitraires de défenseurs des droits de l'homme. La Suisse appelle le Cambodge

à respecter ses obligations internationales et en particulier à permettre aux défenseurs des

droits de l'homme d'opérer sans crainte de représailles.

En **Egypte**, la mise en détention, souvent prolongée, des opposants politiques, manifestants,

journalistes, blogueurs, étudiants, syndicalistes, défenseurs des droits de l'homme et autres

membres de la société civile est source de grande inquiétude. La Suisse appelle l'Egypte à

révoquer les dispositions législatives qui criminalisent l'exercice des droits à la liberté

d'expression et à la réunion pacifique et à libérer les personnes emprisonnées pour les avoir

exercés.

La répression par les forces de l'ordre des manifestations qui ont eu lieu dans plusieurs villes

au Kenya est également préoccupante Nous invitons tous les acteurs à respecter les

obligations internationales et les dispositions constitutionnelles et légales nationales. Les

droits à la liberté d'expression et à la réunion pacifique et le respect du principe de

proportionnalité dans le recours à la force doivent être garantis.

Enfin, la Suisse s'inquiète des violences des forces de l'ordre commises contre des

personnes faisant usage de leur droit à la réunion pacifique en Gambie, aux arrestations

arbitraires et aux allégations de torture en détention. La Suisse appelle la Gambie à mener

une investigation indépendante, impartiale et approfondie de ces cas, à libérer toute

personne arbitrairement détenue et à assurer le droit aux visites pour les personnes en

détention.

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva